

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 15 (1894)
Heft: 5

Artikel: Bulletin mensuel : (7 mai 1894)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN MENSUEL (7 mai 1894¹).

La Chambre de Commerce de Lyon a adressé aux gouverneurs des Colonies françaises en Afrique : Algérie et Tunisie, Sénégal, Guinée française, Côte d'Ivoire, Bénin, Soudan et Congo, une lettre pour les engager à envoyer les produits de leurs territoires respectifs à l'**Exposition internationale coloniale** qui s'ouvrira à **Lyon** au commencement de mai. La valeur productive de ces colonies, les espérances qu'elles font concevoir sont un sujet de grande attraction. Cette Exposition officielle présentera les productions tant du sol que des forêts, de l'industrie et de l'art indigènes, auxquelles seront joints des échantillons importants des objets manufacturés étrangers importés dans les dites colonies, avec les renseignements sur les prix et les conditions de vente. Les organisateurs de l'Exposition se sont en outre adressés aux maisons de commerce de Paris, Bordeaux, Marseille qui ont créé et entretiennent des comptoirs dans les colonies françaises de l'Afrique occidentale. A l'heure qu'il est déjà, les pavillons de l'Algérie et de la Tunisie s'élèvent au premier plan dans le Parc de la Tête d'Or assigné à l'Exposition; le premier est la reproduction du palais Mustapha, résidence d'été du gouverneur de l'Algérie; une salle de 1200 mètres carrés décorée sur le modèle de la mosquée de Cordoue y a été adjointe, ainsi qu'un bâtiment simulant une mosquée égyptienne. Dans deux des vastes salles du palais Mustapha, écrit le correspondant de Lyon de la *Politique coloniale*, de belles cartes murales permettront de faire par la pensée le voyage d'Algérie, à travers ses immenses forêts de liège, ses belles plaines cultivées en blé, en vigne, et sur les hauts plateaux de pâturages; grâce à une cartographie intelligemment conçue et habilement exécutée, les visiteurs pourront suivre le développement économique de l'Algérie avant la conquête et depuis l'occupation française. On pourra se rendre compte de ce qu'a produit la civilisation européenne et mesurer l'effort que la colonisation a encore à faire pour amener ce magnifique pays à l'état de prospérité complète. Après le palais Mustapha, et en suivant la route qui longe le lac, on rencontre le pavillon de la Tunisie avec son minaret, son hall d'entrée, sa cour

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la quatrième page de la couverture.

mauresque intérieure, ses quatre salles d'exposition et les souaks qui l'entourent. Nous aurons l'occasion de parler des autres pavillons, de la section africaine. Pour aujourd'hui, ajoutons seulement que les organisateurs ont su mêler l'agréable à l'utile, et qu'à côté des palais d'aspect grandiose s'élèvent de petits pavillons légers abritant l'un un concert tunisien, l'autre un restaurant populaire style algérien, où les amateurs de couscous pourront savourer la cuisine indigène, préparée par des indigènes, servie par des indigènes, et déguster les vins d'Algérie. Il y aura des boutiques arabes exploitées par des Arabes; une tribu de Touareg, sous la tente, avec des chameaux du désert; un village de Dahoméens, au milieu d'un paysage d'une couleur locale absolue, et tout à côté un village d'Achantis, quelques membres de ces populations belliqueuses ayant consenti à participer à cette Exposition.

M. Ferdinand Foureau est arrivé à Paris le 18 mars, après avoir effectué sa huitième tentative de pénétration dans le sud du Sahara. Parti de Biskra, il s'est avancé jusqu'aux confins du **Touat** accompagné seulement de deux Européens et de trois chameliers arabes. S'étant rendu ensuite en pays touareg, il s'est heurté à la tribu des Azdjers qui a manifesté des sentiments hostiles. Dans les discussions, les chefs agitaient leurs lances d'une façon significative. « Nous eussions peut-être pu passer, » dit M. Foureau, « mais c'eût été de la dernière imprudence. Étant en si petit nombre, et connaissant la trahison des Touareg, nous avons dû revenir sur nos pas. »

Quant à la mission d'**Attanoux** que nous avons laissée faisant route sur Temassinim, un télégramme a annoncé son retour à Biskra. *Le Temps* a publié de très intéressantes lettres adressées à ce journal, de **Menghough**, des 7 et 8 mars; le peu de place dont nous disposons ne nous permet d'en donner que de courts extraits. « La vallée des Ighargharen paraît devoir se prêter merveilleusement à la culture, en particulier à celle des céréales. Son sol d'argile mêlée de sable ne demande que de l'eau, et il est presque certain que des forages permettraient d'en trouver aisément assez pour suppléer aux pluies qui se font parfois attendre plusieurs années consécutives. Mais le Touareg ne cultive pas. Nomade par essence, il se contente de profiter de ce qu'il trouve sans songer à entreprendre la moindre création, ne sachant pas si, au moment des résultats, il pourra être là pour les recueillir. Une culture ne saurait être entreprise que par des gens attachés au sol et les Touareg ne sont pas assez nombreux pour pouvoir se diviser en sédentaires et en nomades, comme cela se présente pour les tribus du

Sud algérien. » Avant d'arriver au lac Menghough, la mission trouva la vallée inondée, et fut empêchée de continuer à la suivre. Les pluies des semaines précédentes avaient fait déborder les oueds et la plaine s'était transformée en un vaste marais. Force fut donc de gagner les hauteurs voisines où l'on put marcher à pied sec. Pour les atteindre, il fallut toutefois parcourir plusieurs kilomètres avec de l'eau ou de la vase jusqu'aux jarrets, mais la nouveauté de la chose empêcha d'en ressentir les ennuis. L'expédition y trouva d'ailleurs l'occasion de se faire une idée de cette région rocheuse qui borde les Ighargharen et porte le nom de *tassili des Azdjer*. Tandis que dans le Tassili proprement dit et jusqu'à l'oued Maston la masse est sans solution de continuité, elle présente plus bas des fissures nombreuses qui recueillent les eaux du plateau pour les conduire dans la vallée. Orientés du nord au sud, ces oueds sont des routes naturelles vers l'Air et le Soudan. L'Oued Samen, par exemple, est considéré dans le pays comme le véritable chemin du Soudan; et l'oued Maston ne le lui céderait en rien sous ce rapport, si, comme les indigènes le prétendent, il permet de passer directement et sans obstacle de la vallée des Ighargharen dans la plaine d'Amadghor. Quant au lac Menghough, situé sur la rive septentrionale de l'oued du même nom, il paraît être un déversoir de la rivière, ce que, d'après Barth et Nachtigal, on appelle au Soudan un *Komadougou*. Flatters l'avait cru en outre alimenté par des sources situées à son centre. L'année dernière, l'explorateur Méry trouva le lac à sec, mais cela n'infirmerait en rien la théorie du colonel, les sources elles-mêmes ayant pu tarir à la suite de la longue période de sécheresse qui s'était écoulée entre le passage des deux voyageurs. Ce qu'il importe de se rappeler, c'est qu'on ne se trouve pas ici en présence d'une nappe d'eau permanente et qu'il faut ranger Menghough dans la catégorie des lacs temporaires dont cette partie de l'Afrique compte plusieurs spécimens. Cette année il y avait de l'eau dans le lac, il y en avait aussi ailleurs, l'oued s'étant répandu dans la vallée, c'est même ce qui empêcha M. d'Attanoux d'en approcher de très près et l'obligea à dresser son camp à quelques kilomètres au S. O. à l'embouchure de l'oued Timatouiet. Ce fut là que, pendant trois jours, M. d'Attanoux eut de longues conférences avec le délégué de la djemaa des grands chefs Azdjer, qui déclarèrent se considérer toujours comme liés par le traité conclu à Ghadamès en 1862 entre les représentants de la France et le mandataire d'Ikhenoukhen. Un des articles qui importe le plus aux projets de pénétration soudanienne stipule que, non contents de protéger et de guider les caravanes

françaises jusqu'aux limites de leur pays, les Touareg de l'Est useront de leur influence auprès des Touareg Kel Owi pour obtenir d'eux en faveur de la France un arrangement qui permette aux marchandises françaises d'arriver jusqu'au Soudan central. Dès l'été prochain, les Azdjer s'aboucheront à cet effet avec les Kel Owi qu'ils doivent rencontrer à Rhat, seulement ils ont demandé à M. d'Attanoux de ne pas aller plus loin cette année, et d'attendre de voir comment les Kel Owi répondront aux ouvertures qui leur seront faites en faveur de la France. Dès lors la mission n'avait qu'à se replier sur Touggourt ; l'extension de l'influence de la France vers le Soudan par le nord n'en a pas moins une base précise et indiscutable.

Un télégramme de Constantine au *Temps*, du 22 mars, mentionne un incident grave qui a surgi à propos d'une caravane d'indigènes du Souf, envoyés à **Ghadamès**, pour un syndicat français, de **Ouargla**, en vue de négocier l'achat d'un stock d'ivoire dont l'existence sur cette place était connue et qu'un avis du ministre du commerce inséré à l'*Officiel* du 21 février avait signalé aux négociants français. Les indigènes du Souf furent très bien accueillis par les commerçants de Ghadamès. Le premier achat d'une dizaine de charges d'ivoire fut conclu, mais quoique le commerce entre l'Europe et Ghadamès ait toujours été libre, le caïmacan ture s'opposa à ce que la marchandise achetée fût enlevée, déclarant qu'il ne permettrait pas aux Français de faire le commerce de l'ivoire à Ghadamès, les Anglais étant seuls maîtres de ce commerce. Le gouvernement français a été saisi officiellement de l'incident.

D'autre part, la *Dépêche algérienne*, d'Alger publiait, le 20 courant, un télégramme de Tunis, disant que le journal italien de cette ville dénonçait les tentatives de la France pour étendre son influence commerciale sur Ghadamès, et faisait appel à la vigilance de la Sublime Porte, disant que, si la France pénétrait sous couleur commerciale à Ghadamès, elle trouverait bientôt moyen d'y rester. A cela la *Politique coloniale* répond que de tout temps les Soufi ont commercé avec Ghadamès. De quel droit les empêcherait-on d'y acheter de l'ivoire, aussi bien que des peaux, des armes ou tout autre objet ?

Des lettres d'Abyssinie au *Temps* apportent la nouvelle que le roi **Ménélik** vient de faire au lac **Zouay**, vers les frontières de son empire, du côté du sud, une expédition dont le résultat peut intéresser le monde savant. Voici, en résumé, ce que ces lettres nous annoncent : Une tradition populaire assurait que, lors de l'invasion des musulmans en Ethiopie, au seizième siècle, les monarques abyssins avaient caché dans une des îles

du lac Zouay, l'île de Débra-Sina (mont Sinaï), une grande partie des livres éthiopiens de leur bibliothèque. Le grand-père du roi d'Éthiopie actuel, le roi de Choa, Sehla Sellassié, disait, en 1839, à M. Rochet d'Héricourt : Nous irons au lac Zouay. Vers le milieu de ce grand lac se trouve une île où est déposée la majeure partie des manuscrits que nos pères ont sauvés lors de l'invasion de Mohammed Gragne ; nous la visiterons. Ce projet de Sehla Sellassié, qui était un lettré dont il reste encore aujourd'hui des poèmes en langue ghèze, n'a été mis à exécution que par son petit-fils. Vers la fin de l'année dernière, le roi Ménélik ordonna de construire une flottille de radeaux pour faire la conquête des îles du lac Zouay. On s'attendait à une vive résistance de la part des insulaires, qui, vivant depuis plus de trois siècles dans un complet isolement, étaient armés, très peu hospitaliers, et considéraient les manuscrits dont ils avaient la garde comme des divinités tutélaires. L'île de Debra-Sina était d'ailleurs protégée par les superstitions des riverains, qui n'avaient jamais osé la profaner. Une véritable expédition a dû être organisée pour conquérir les îles saintes. Il est probable que l'artillerie qui accompagnait le négous en a imposé aux insulaires, car ils se sont immédiatement soumis, et Ménélik s'est montré bon prince, selon son habitude. Ces îles sont très pittoresques et très peuplées. On a trouvé dans la principale un grand nombre de livres anciens qui ont été apportés au roi Ménélik. Celui-ci les a soigneusement fait revêtir de couvertures de soie, à la mode abyssine, et les a rendus à l'ancien chef, qu'il a maintenu dans ses fonctions, en lui confiant de nouveau la garde des manuscrits, que le roi se propose de faire copier. Les habitants de l'île de Debra-Sina étaient d'une extrême ignorance ; on n'en a pas trouvé un seul qui sût lire ; néanmoins ils gardaient avec un respect religieux un dépôt qu'ils estimaient sacré. L'île étant considérée comme un lieu d'asile, le roi n'a point voulu qu'on y débarquât ; seul, son confesseur a été en visiter les églises, qui sont très nombreuses et très soignées, bien qu'il n'y ait plus, depuis longtemps, de prêtres pour les desservir et que les habitants n'aient conservé qu'une vague tradition de leur christianisme. On assure que Ménélik a l'intention de fortifier une des îles ; il songerait même à établir des vapeurs sur le lac de manière à assurer les communications. Il a chargé une maison française de lui en procurer. Ainsi va finir d'une façon bien moderne la légende plusieurs fois séculaire des îles mystérieuses et enchantées du lac Zouay.

Le prince **Ruspoli**, fils du syndic de Rome, âgé seulement de 28 ans et qui explorait la région du **Djouba** supérieur pour déterminer les

relations de ce bassin avec celui de l'**Omo** découvert par Cecchi a été tué par un éléphant, le 4 décembre. Une première fois déjà en 1891, il avait atteint le haut Djouba, mais la désertion de sa caravane l'avait obligé à revenir le plus vite possible à la côte avec cinq domestiques seulement. Il avait pu sauver une intéressante collection botanique et zoologique faite pendant son exploration. L'année suivante, il repartait pour la même région, gagnait de nouveau le haut Djouba; mais la saison des pluies étant survenue, il s'était fortifié dans un village pour y rester jusqu'à ce qu'elle fût passée et qu'il pût étudier les principaux cours d'eau qui forment le haut fleuve. Après la mort du jeune explorateur, sa caravane est revenue à Zanzibar d'où une dépêche adressée au ministère des affaires étrangères à Rome a annoncé qu'on a sauvé tous ses mémoires et ses collections. On espère que ses notes aideront à résoudre le problème des rapports du haut Djouba et de l'Omo.

Le Rev. R. P. Ashe, naguère missionnaire anglican dans l'Ou-Ganda, a communiqué à l'*Agence Reuter* la traduction littérale d'une lettre que lui avait adressée, le 16 janvier dernier, de Mengo, le Katikiro, sur la guerre déclarée par les officiers anglais à Kabréga, roi de l'**Ou-Nyoro**. « Voyant que les Anglais avaient chassé les Nubiens de Toro, Kabréga rassembla une armée et attaqua Kasagama, jeune prince de la famille royale de l'Ou-Nyoro, que le capitaine Lugard et les Ba-Ganda protestants avaient installé à Toro; Kabréga combattit contre lui, le chassa de cette localité dont il s'empara. Les Anglais ayant construit un fort à Kiouangika dans le Singo, Kabréga y envoya 2,000 hommes armés de fusils; l'officier anglais les attaqua à Kikoukoulé, fit sur eux cinq décharges de son canon Maxim, les mit en fuite en leur tuant 60 hommes. Le major Owen en donna avis à Kampala; le colonel Colville et le capitaine Macdonald convoquèrent Mouanga et tous les grands chefs et nous demandèrent si nous désirions faire la guerre à Kabréga, ce à quoi nous consentîmes volontiers. Toutefois, Mouanga ne le voulait pas, Kabréga lui ayant adressé une lettre avec cette demande : « Pourquoi les Anglais sont-ils entrés dans votre pays? Envoyez-moi un homme de confiance pour m'en informer et pour me dire que mon pays est en sécurité. » Kabréga lui avait donné de l'ivoire, des houes et du sel; aussi Mouanga ne voulait pas envahir les États de Kabréga. Néanmoins, il y consentit à cause des chefs protestants, quand il vit que nous donnions notre assentiment à la demande des Anglais. Il aurait voulu me charger de la direction de l'expédition, mais les chefs protestants lui conseillèrent de garder le Katikiro auprès de lui. Nous sommes tombés d'accord pour

la nomination d'un chef de l'expédition, le 15 décembre 1893, le roi a nommé Kakoungoulou Simeyi, le chef du parti catholique, qui est allé à la guerre. M. Pilkington est aussi parti en disant qu'il voulait accompagner les Ba-Ganda pour les instruire tous les jours. Tous les Anglais sont à la guerre; je n'en connais pas encore le résultat. »

Comme lors de la déclaration de guerre du capitaine Lugard au roi de l'Ou-Nyoro, les officiers anglais se servent de Mouanga et des Ba-Ganda, contre le gré du roi, pour l'accomplissement de leur dessein d'établir leur autorité jusqu'aux rives du lac Albert, même au prix d'une guerre, dans laquelle ils auront l'occasion de faire jouer leurs canons Maxim sur les indigènes de l'Ou-Nyoro. Et dire que les Anglais affectaient de vouloir mettre un terme aux guerres que se faisaient les tribus de l'Afrique centrale, guerres cent fois moins meurtrières que les massacres causés par les canons Maxim dont ils se réservent le monopole!

Le numéro du 30 mars du journal *l'Eglise libre*, de Montpellier, a publié, sous le titre : *Une entrevue avec l'Evêque Tucker*, l'esquisse d'un entretien que **l'Evêque anglican de l'Afrique orientale** a accordé récemment, à Edimbourg, à un journaliste écossais attaché à la rédaction du *Guardian*. Nous n'en détachons que les incidents suivants qui permettront à nos abonnés de se faire une idée de la crédulité des journalistes écossais et français du *Christian* et de *l'Eglise libre*, et aussi de la désinvolture avec laquelle un évêque anglican peut surprendre leur bonne foi. A propos de l'amour des Ba-Ganda pour la lecture : « Vous seriez surpris, » dit le Rev. Tucker à son interlocuteur, « de voir combien de Ba-Ganda savent lire et écrire. *Récemment le consul général britannique vint d'Égypte par le Nil. Quand il atteignit l'Ou-Ganda, il fut entouré par un groupe de natifs qui le regardaient écrire. Il traça le mot Ouganda et le montra à l'un des curieux, s'attendant à quelque soupçon de magie. Imaginez son dépit quand notre homme lut tranquillement le mot à haute voix et critiqua l'orthographe : Vous êtes dans le pays : Il fallait écrire Buganda.*

Il paraît que le journaliste écossais du *Christian* et ses lecteurs, aussi bien que ceux de *l'Eglise libre*, ignorent que depuis une dizaine d'années les communications entre l'Égypte et l'Ou-Ganda par la vallée du Nil ont été rendues impossibles par le fait de la révolte du Mahdi; ils n'ont rien entendu de l'isolement dans lequel avaient été laissés Émin-pacha et les officiers égyptiens de l'Égypte équatoriale! Mais, que ce soit le Rev. Tucker qui se soit permis de surprendre leur bonne foi en imaginant le conte susmentionné, c'est ce qui passe notre compréhension! A la place

du journaliste écossais, nous aurions pris la liberté de demander à l'Evêque anglican de bien vouloir préciser et de nous dire le nom de ce consul général britannique, la date exacte de son voyage à travers les États du Mahdi et les procédés employés par lui pour passer invisible à Omdourman, Lado, Wadelaï, sans parler de l'Ou-Nyoro et de la résidence de Kabrégâ ! Si le Rev. Tucker désire gagner à sa mission la sympathie effective des protestants anglais, il fera mieux, croyons-nous, de rester dans le vrai, et de ne pas permettre à ses sentiments anti-catholiques de refuser aux missionnaires romains la part qui leur revient dans le goût de la lecture si développé chez les Ba-Ganda. « Les papistes, » continua-t-il, « ont une crainte de la presse digne du moyen-âge ; *ils n'enseignent pas la lecture à leurs ouailles*, mais quelques unes sont bien forcées de l'apprendre. » Si les Écossais et les Français, lecteurs du *Guardian* et de l'*Eglise libre*, ignorent les faits, le Rev. Tucker sait parfaitement qu'à son arrivée dans l'Ou-Ganda, en décembre 1890, les Ba-Ganda catholiques, aussi bien que les Ba-Ganda protestants, lisaient et écrivaient. N'a-t-il pas lu la lettre du Rev. E. C. Gordon à la Church Missionary Society, du 7 novembre 1888, expliquant la chute de Mouanga et le triomphe, à ce moment là, de l'influence arabe dans ses États ? Le Rev. Gordon y montrait l'autorité acquise par les Ba-Ganda auxquels il donne le nom de *lecteurs* ou réformateurs, formant deux groupes, l'un celui des *lecteurs* chrétiens composé des élèves des missionnaires romains et protestants, l'autre celui des *lecteurs* mahométans. Les deux partis, ajoutait-il, comptaient à peu près le même nombre d'adhérents. Déjà en 1886, Mouanga avait donné l'ordre de massacrer les *lecteurs* chrétiens, auxquels il reprochait d'être des serviteurs désobéissants parce qu'ils ne voulaient pas, le dimanche, exécuter les travaux du roi. Ses gardes eux-mêmes étaient des *lecteurs* : « l'un », dit le Rev. Gordon, « élève des missionnaires romains, jouissait d'une influence considérable ; l'autre se rattachait à la mission protestante anglaise ; les partisans de ces deux chefs étaient très nombreux et appartenaient également aux *lecteurs* ». Un autre groupe considérable de *lecteurs* appartenait aux mahométans. La révolution dans laquelle Mouanga fut renversé fut faite par les *lecteurs*, catholiques, protestants, musulmans qui se partagèrent les principaux emplois.¹ Nous ne pensons pas que les affirmations du Rev. Tucker soient de nature à lui conserver la confiance de ses lecteurs ou de ceux des journaux anglais et français qui croient devoir les publier, et nous estimons que la cause

¹ Voy. *Afrique*, X^{me} Année 1889, p. 84-87.

des missions ne peut que perdre à être servie par des procédés que réprouveraient tous les gens du monde.

Dans la conférence donnée le 13 mars à la Sorbonne par M. Diderrich, ingénieur, attaché en qualité de géologue à l'expédition Delcommune qui séjourna deux mois au **Tanganyika**, le savant explorateur a parlé, entre autres, du phénomène des **tremblements de terre** qui ne se manifeste pas dans les autres parties du bassin du Congo et qui semble s'être localisé dans la région du Tanganyika. C'est surtout vers le nord du lac que se produisent d'assez fortes secousses qui ont, à n'en pas douter, leur contre-coup dans le domaine géologique, car on aperçoit, après les tremblements de terre, surtout dans la partie septentrionale du lac, des irisations qui se produisent à la surface des flots. Les eaux regardées perpendiculairement à la surface liquide sont tout à fait opalines; elles dégagent une odeur de naphthaline très caractéristique. Elles sont alors absolument imposables. Il arrive aussi qu'on rencontre sur le lac des produits flottants et solides d'une très grande ressemblance avec certains produits bitumineux de la mer Morte. Les indigènes les appellent « mavi ya ngouba » ce qui veut dire « excréments du tonnerre ». M. Diderrich en conclut que les terrains inférieurs du nord du lac renferment des pétroles et des bitumes qui par suite des secousses souterraines seraient amenés au jour. Les terrains volcaniques proprement dits ne sont pas signalés dans la région du Tanganyika.

L'explorateur a parcouru les chaînons montagneux qui bordent le lac et a fait notamment, au grand effroi des indigènes, l'ascension du M'Rumbi, massif triste et dénudé qui a 1,727^m d'altitude, et du N'Zassa, haut de 1,802^m et que sa magnifique végétation permet de considérer comme le Liban du Tanganyika. On y rencontre des arbres ayant plus de trois mètres de diamètre, dans lesquels les Pères blancs taillent les énormes pirogues de leur flottille. Le conférencier a terminé sa très attachante causerie par l'examen d'une question qui préoccupe toujours le monde des géographes, celle du déversoir du Tanganyika et de la rivière la Loukouga. L'aspect général des rives du lac, aussi bien que l'étude de la profondeur de ses eaux éveillé naturellement l'idée que ce vaste réservoir a dû avoir son origine dans une gigantesque crevasse produite au sein même d'un massif rocheux dont les témoins se retrouvent dans les berges actuelles du lac. Lorsque la crevasse s'est produite, les eaux vinrent s'y précipiter. Le receptacle étant créé, pouvait-il déborder ou devait-il rester toujours incomplètement rempli? Pour que le Tanganyika ne fût pas sujet au débordement, il fallait admettre qu'il y

eût équilibre entre la quantité d'eau tombée dans le bassin et la quantité d'eau enlevée par l'évaporation. Cette hypothèse, longtemps acceptée, a été démontrée inexacte. Cameron a constaté le premier en 1874 que les eaux du Tanganyika se déversent dans le Loualaba par la Loukouga ; mais ce déversoir ne fonctionne pas continuellement — d'où la crue des eaux signalée par Stanley. Il faut en rechercher la cause dans l'ensablement qui se produit à l'endroit même de la naissance de la Loukouga et qui est dû à la configuration des lieux mêmes permettant la formation de bancs que la végétation ne tarde pas à consolider. Ces bancs, lors du débordement, ne seront pas seulement érodés par les eaux partantes, mais transportés presque tout entiers avec les eaux violentes. Ils sont l'origine des énormes amas de sable du lac qu'on trouve transportés loin de leur origine dans les grandes plaines de la Loukouga.

Sir **Henry Loch** est arrivé le 21 avril à Plymouth, où lui a été faite une ovation à l'occasion de la conquête des territoires de **Lo-Bengula**, pour laquelle il a fourni aux agents de la South Africa Company l'appui des forces du Be-Chuanaland britannique. Il s'est montré très fier de penser que son nom sera associé à cette extension du territoire de l'empire colonial anglais. Nous reconnaissons qu'il avait une position très difficile entre M. Cecil Rhodes et la Compagnie qui convoitaient les susdits territoires, et les Ma-Tébélé dont le roi avait ouvert la porte de ses États aux Anglais chercheurs d'or, malgré le pressentiment de ses indunas. Le Haut Commissaire n'a pas su imposer silence à ces convoitises, ni dire à M. Rhodes : il ne vous est pas permis de vous approprier le territoire d'un souverain auquel vous avez promis, par traité, il y a deux ans, qu'il y aurait amitié perpétuelle entre notre Gracieuse Majesté la Reine et lui. Aussi, ne pouvons-nous nous associer aux éloges que lui décerne le *Daily News*, éloges qui nous semblent renfermer un jugement sévère sur M. Cecil Rhodes. « Sans lui, les Ma-Tébélé auraient été livrés à la merci du gouvernement du Cap et de la South Africa Company, et il est à craindre que fort peu d'entre eux eussent jamais revu leurs foyers. » Sans doute ceux qui rentrent peuvent semer et récolter à côté des blancs ; mais ils sentent fort bien que ceux-ci sont devenus leurs maîtres, et qu'ils ne cultivent plus le sol du Ma-Tébéléland que par la grâce de ces nouveaux maîtres, qui ont détruit leurs institutions et qui ne sont nullement disposés à les traiter comme leurs semblables, ni à voir en eux des hommes auxquels eux blancs seraient tenus de faire tout ce qu'ils voudraient qu'il leur fût fait à eux-mêmes¹.

¹ Le manque de place nous oblige à ajourner à un prochain numéro notre second article sur la South Africa et Lo-Bengula.

Nos lecteurs se rappellent qu'à l'occasion de la révolte des Dahoméens au **Cameroun**, d'odieux faits de brutalité avaient été reprochés à des officiers au service de l'autorité coloniale, et que le gouvernement de l'empire allemand y avait immédiatement envoyé M. Rose, commissaire spécial de l'office colonial, pour ouvrir une enquête. Le rapport de M. Rose renferme contre le gouverneur, M. Leist, et son substitut M. Wehlau, des accusations telles qu'elles égalent, si même elles ne les dépassent, celles qui ont été formulées contre les Espagnols dans les plus mauvais jours de leurs expéditions coloniales. Pour en donner une idée, la *Neue Deutsche Rundschau* a publié le journal d'un fonctionnaire allemand qui a séjourné au Cameroun et qui, à la date du 13 mars 1893, écrivait : « J'apprends d'intéressants détails sur la révolte de Bakoko. L'assesseur Wehlau, qui dirigeait l'expédition et qui a fait incendier les villages, aurait donné l'ordre formel de couper le cou à quelques vieilles femmes. Au lieu de 150 prisonniers dont on a parlé, on n'en aurait fait que 12 ou 15. Ceux-ci (des vieillards, des femmes et des enfants) ont été mis aux fers, roués de coups et conduits en prison. Il paraît qu'on en a attaché trois au pied du mât qui portait le drapeau allemand et qu'on les y a laissés mourir de faim. Les prisonniers sont astreints aux travaux forcés pour la construction du port, mais ils meurent presque tous. »

Plus loin, à la date du 17 mars 1893, nous lisons : « Il paraît que ç'a été vraiment affreux. Pendant des jours entiers les prisonniers, sur le pont du bateau, par une chaleur horrible, ont été ligottés, et des vers se sont logés dans leurs chairs enflées et ensanglantées. Puis, comme les malheureux étaient près de mourir, ils ont été tués à coups de feu comme de simples animaux. L'assesseur Wehlau est revenu de sa nouvelle expédition. Il n'a pas fait de prisonniers, car, comme il l'a dit lui-même, ils seraient aussi bien morts de maladie, il les a simplement fait tuer. Quelques soldats se seraient même amusés à scalper les prisonniers vivants. »

Le 4 mai. Jour d'audience — justice rendue par l'assesseur Wehlau. Voici quelques échantillons de ce qu'est ici la justice : Une négresse se plaignait de mauvais traitements que lui faisait subir son mari. Sans procédure aucune, sans audition de témoins, le mari fut condamné à recevoir cinquante coups de fouet (les lanières de ce fouet sont en cuir d'hippopotame), et la sentence fut exécutée sur-le-champ.

Un noir — Auguste Bell — était accusé d'avoir volé une montre. On lui dit : Ou vous avouerez avoir commis ce vol, ou vous recevrez cinquante coups. » Bell déclara n'avoir point volé la montre. Sans plus de

forme, il s'est vu mener dehors et appliquer le supplice. Ramené devant le dit juge (!), il avoue avoir volé la montre. Nouvelle sentence : six ans de prison, cent marcs d'amende et quinze coups de *chicotte* le premier samedi de chaque mois. Après avoir essuyé cinquante coups de chicotte, le dos du patient est déchiqueté. Autre fait. L'assesseur Wehlau soupçonne son boy de lui avoir volé des cigares. Il lui fait administrer vingt-cinq coups de chicotte.

Von Oertzen, du district de Kribi, est venu me voir aujourd'hui. Il me raconte que dans les rapports de l'assesseur Wehlau sur la dernière campagne, les choses ne sont pas exposées telles qu'elles se sont passées réellement. D'après ces rapports, trois prisonniers auraient été pendus. Or, Wehlau les a livrés au caprice féroce des soldats qui les ont criblés de coups de couteau, dépecés, égorgés! Wehlau avait ordonné de ne pas se servir de fusils pour les tuer.

Nous ne parlons pas des faits d'immoralité révoltante rapportés par la *Neue Deutsche Rundschau* à la charge de M. Leist. Disons seulement qu'à peine informée des accusations mentionnées dans le rapport de M. Rose, l'autorité coloniale allemande a révoqué par ordre télégraphique M. Leist qui sera soumis à des poursuites disciplinaires très sévères. Il est vraisemblable que l'assesseur Wehlau n'échappera pas non plus au châtiement qu'il mérite.

La *Politique coloniale* a publié des informations sur la **mission du capitaine Marchand** dans le **Baoulé** jusqu'à Bouaké, à la frontière des pays bambara, nous leur empruntons les détails suivants : A l'heure actuelle (10 décembre), dit l'explorateur, j'évalue à 1300 kilomètres le trajet que j'ai accompli, *pedibus cum jambis*, à travers la forêt équatoriale ou dans les montagnes, sans parler de 187 kilomètres de navigation. Le Baoulé tout entier est relevé ou peu s'en faut, 25,000 kilomètres carrés environ. Le fleuve Bandama est enfin reconnu sur presque tout son cours. J'ai passé sur sa rive droite entre Bandama et Passandré et j'ai pu pénétrer dans les immenses forêts qu'habitent les Gourous et les Gayous, peuplades cannibales. Non seulement je n'ai pas été mangé, mais encore on m'a presque bien reçu. J'ai eu toutefois beaucoup de peine à empêcher qu'on ne massacrat une douzaine de malheureux captifs en l'honneur de mon *apparition* là-bas. Je dis apparition et non arrivée pour faire comprendre l'idée qu'ils se sont faite de ma promenade. Mes itinéraires de route sont à jour et j'ai achevé de dresser la carte au 1/500,000 de toute la région. Les études ethnographiques et linguistiques ont été poussées aussi loin que possible chez des races si variées et totalement ignorantes de

leur histoire, de leurs croisements, etc. Inutile de dire que l'étude de la région au point de vue des productions et de l'exploitation commerciale a été faite aussi minutieusement que possible. Et à ce sujet, je puis dire que je viens de traverser un pays de bénédiction. J'affirme sans crainte d'exagérer que les plus riches contrées de l'Amérique seraient difficilement comparables au Baoulé pour la richesse et la variété de productions. Je suis encore sous le coup de l'émerveillement causé par tout ce que j'ai pu voir de cette exceptionnelle contrée. J'estime la quantité d'acajou immédiatement exploitable, sans compromettre la reproduction, à 80,000,000 de tonnes, tous calculs faits, tout aléa considéré. La canne à sucre pousse ici à côté du riz et le kola couvre des surfaces immenses. Ajoutons, pour l'exploitation facile de ce pays béni, un fleuve aux innombrables ramifications. En un mot, mon projet de relier la mer, l'océan au Soudan central par une route directe, ce projet, je crois bien qu'il est réalisé.

Mes efforts en matière commerciale ont porté sur trois routes partant de la côte pour aboutir au Baoulé : 1° La route Lahou-Baresco-Bouaké ; c'est la grande route centrale, celle que je considère comme mienne ; 2° Dahou-Abiez-Bahoulé, c'est celle de l'Est ; 3° Petit Lahou-Fresco-Memenés-Souhamlis-Gouros-Sakalo, c'est la route de l'Ouest par la rive droite du Gandama. Sur ces trois routes, j'ai prêché jusqu'à six et sept sermons par jour, suivant le nombre des villages trouvés sur la route. Dieu veuille que ce ne soient pas des sermons dans le désert ! Sur la route de l'Ouest, le mouvement sera plus long à se produire, car les populations sont trop sauvages encore.

Je viens d'écrire le nom de Sakalo. Vous vous rappelez que Sakalo, d'après mon projet, était le premier point du Soudan que je visais dans mon voyage à l'aller. Sakalo est le grand marché d'échanges, le point extrême sud de l'immense route de commerce de l'Afrique occidentale, dont l'autre extrémité est à 1900 km. au nord-ouest, dans les Sebkas (salines) de l'Adrar. Je ne m'expliquais pas pourquoi cette route de l'Afrique occidentale partant du Sahara venait s'arrêter à Sakalo au lieu de pousser jusqu'à l'océan, et l'un de mes projets était de relier Lahou à Sakalo, c'est-à-dire d'amener la route Sahara-Soudan jusqu'à la mer. Dès lors, j'ai trouvé l'obstacle que je cherchais depuis deux années et je l'ai fait disparaître : c'était Thiassalé. Mes efforts dans le Baoulé au point de vue commercial n'avaient pas d'autre but que d'ouvrir la route centrale de la contrée au commerce de Lahou en m'avancant vers Sakalo. J'ai réussi à ouvrir ainsi la route jusqu'à Gossa (ou Bouaké), où je suis actuellement, à la limite Nord du Baoulé, appuyé sur Thiassalé où j'ai mis un roi de

notre choix et où il y a un administrateur, sur Toumedi et Touniniami, deux points importants de ma route, dont les chefs ont juré devant moi protection au commerce, appuyé enfin sur Bouaké où le chef m'est complètement acquis maintenant.

Mais ici se place un échec. Dès mon arrivée à Bouaké, j'apprenais la présence des colonnes de Samory, qui, refoulées par les troupes du Soudan français, étaient arrivées jusqu'au Bandama; la nouvelle était grave pour moi, car elle arrêtait radicalement la continuation de mon exploration vers Cavally. Je résolus de la vérifier et, laissant mon convoi à Bouaké, je partis avec la moitié de mon escorte dans la direction de Sakalo. Le 1^{er} décembre, j'arrivais au Bandama. — La nouvelle était vraie; sur la rive droite, toute la région est à feu et à sang; la population, vendue, massacrée ou en fuite, n'existe plus; il ne reste plus un village debout, et Sakalo, la ville que j'étais venu chercher, Sakalo, prise d'assaut en août dernier par la colonne samorienne de Sékou-Ba (le meurtrier de Ménard) a été livrée à l'incendie. — Sakalo n'existe plus.

Si Samory n'est pas arrêté, s'il entre dans le Baoulé, rien ne pourra l'empêcher d'arriver en huit jours au Comoé, et alors la colonie de la Côte-d'Ivoire est perdue pour trente ans, au point de vue commercial. Voilà la situation, elle n'est pas gaie !

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Une galerie algérienne d'archéologie sera prochainement ouverte au musée du Louvre. Elle recevra les antiquités de l'Algérie et de la Tunisie. M. Héron de Villefosse qui en a la direction a chargé M. Michon de mener ce travail à bonne fin.

Un comité dont fait partie M. E. Masqueray, directeur de l'École des Lettres d'Alger, s'est constitué à Alger pour recueillir des adhésions et des souscriptions en vue de l'érection d'un monument en l'honneur des explorateurs français qui, depuis un siècle et demi et à des époques différentes, ont travaillé à unir la partie septentrionale de l'Afrique aux colonies du Sénégal et du Gabon.

L'atelier des sondages artésiens de l'Oued-Rihr, sous la direction de M. le lieutenant Bocca, a découvert à Tidjma, près de Tebesbest, dans le cercle de Touggourt, à 63 m. de profondeur, une nouvelle nappe jaillissante dont le débit s'élève à 3,000 litres à la minute. La température de l'eau est de 24° 50.

L'*Officiel tunisien* a publié un décret approuvant la convention pour l'achèvement du port de Tunis et pour la construction des ports de Sousse et de Sfax, ainsi que pour l'exploitation de ces trois ports.

M. Prompt, inspecteur général des ponts et chaussées, administrateur français des

chemins de fer égyptiens, a lu devant l'Institut du Caire un rapport établissant la possibilité de créer au Caire un port de mer.

Le *Financial News* prétend que le gouvernement égyptien cherche à faire de l'Égypte un centre industriel; il aurait accordé des concessions pour une sucrerie et pour une manufacture de coton.

D'après le rapport du ministre des affaires étrangères à la Chambre italienne sur la colonie de l'Érythrée, la population en est de 200,000 âmes, dont 3450 Européens en comptant le corps d'occupation; les dépenses montent à 7,500,000 fr. L'hostilité des Mahdistes continue à créer de grandes difficultés au développement du commerce italien vers le Soudan par Kassala.

Le ministère des affaires étrangères de l'empire allemand a reçu une caisse contenant les journaux et les notes scientifiques d'Émin-Pacha. Ses journaux vont du 15 octobre 1874 au 2 décembre 1889. On attendra de Zanzibar son testament avant de prendre aucune décision au sujet de ces documents.

L'Imperial British East Africa Company a publié quatre ordonnances relatives au transport et à l'emmagasinage des explosifs et à la vente des spiritueux.

Une dépêche de Dar-es-Salam a annoncé que le baron de Schele, gouverneur de l'Afrique orientale allemande est revenu du lac Nyassa à Quiloa après avoir dompté la révolte des Mafiti. Il a trouvé entre les sources de l'Oulanga, le Nyassa et le lac Rikoua, un plateau fertile, propre à toute espèce de plantations, ainsi qu'à l'élevage du bétail et à l'agriculture européenne.

Une dépêche de l'Agence Reuter annonce que malgré la convention signée en novembre par Sir Henri Loch et le président Kruger au sujet de Swaziland, un meeting de colons a résolu d'adresser au gouvernement anglais une pétition pour demander sa protection, décidés qu'ils sont à ne pas recevoir les fonctionnaires du Transvaal, quoique, par la susdite convention, le Swaziland ait été attribué à la République sud-africaine.

Dans une autre partie de l'Afrique australe, s'est produite une agitation redoutable. Il s'agit de la partie du Be-Chuanaland qui est placée sous le régime britannique. Soixante-dix indigènes viennent d'être massacrés par un chef namaqua qui promène ses hordes nomades à travers le désert de Kalahari et qui a également pillé une ferme de cultivateurs boers.

De Gouboulououayo, devenu le centre de l'administration britannique du Ma-Tébéléland et dépendances depuis la conquête qu'en ont faite les agents de la South Africa Company appuyés par les troupes du Haut Commissaire Sir Henri Loch, on annonce l'ouverture du procès des deux soldats du major Forbes, Daniel et Wilson, inculpés d'avoir volé la somme de 25,000 francs envoyée par Lo-Bengula au major, intercepté les offres de reddition du roi des Ma-Tébélé, et amené l'extermination de la colonne du capitaine Wilson envoyé à sa poursuite ainsi que la mort de Lo-Bengula lui même.

M. Rhodes a annoncé l'intention de faire transporter à Zimbabyé, au milieu des ruines mystérieuses de l'antique civilisation du Monomopata, les restes du capitaine

et de ses compagnons, que M. Dawson avait enterrés sur le lieu du combat où ils sont tombés.

Le *Diario do Governo* de Lisbonne a publié un décret accordant à une Compagnie qui doit être portugaise la concession d'une grande partie du district de Mossamédès en vue d'entreprises agricoles, commerciales et minières. La concession comprend la région qui s'étend de la côte au Zambèze et du 16° au 18° lat. S.

Le Royal cercle équestre de Bruxelles, d'accord avec la Compagnie des produits du Congo, va tenter, dans les pâturages de l'île de Matéba, à l'embouchure du grand fleuve, un essai de production de chevaux propres au service de la remonte de la cavalerie belge. Le steamer *Comassie* a embarqué pour le haras congolais un étalon et deux juments qui feront la traversée dans des stalles spécialement aménagées sur le pont.

Le steamer *Akassa* a débarqué à Anvers 80 guerriers Ba-Soko avec leurs femmes, amenés en Belgique à l'occasion de l'Exposition d'Anvers. Ces indigènes proviennent d'un district situé à 1,500 kilomètres de l'embouchure du Congo. Ils sont bien constitués et leurs traits sont différents de ceux que présentent d'ordinaire les nègres. Chez eux ils sont cannibales, ainsi que les Bangala du haut Congo dont une cinquantaine figureront aussi à l'Exposition, en même temps que des habitations indigènes apportées du Congo avec des palmiers de 15 mètres de hauteur pour donner à cette partie de l'Exposition un cachet de couleur locale.

M. J. Dybowski, qui avait été chargé d'une mission au Congo français est arrivé à Bordeaux le 22 avril, il a recueilli de nombreux objets d'histoire naturelle qu'il destine au Muséum.

Les négociations qui se poursuivaient entre les délégués français et ceux de l'État indépendant du Congo pour la délimitation des frontières respectives du territoire de cet État et du Congo français se sont terminées sans que les plénipotentiaires soient arrivés à un résultat définitif.

L'expédition allemande dirigée par M. de Uechtritz, qui explorait l'hinterland du Cameroun, en vue d'assurer à l'empire allemand la totalité de l'Adamaoua et si possible le Baghirmi, est rentrée à Yola. La convention franco-allemande du 4 février a déterminé les limites respectives des deux sphères et attribué à la France les territoires visés par l'expédition.

Le gouverneur de la colonie britannique de Lagos, sir Gilbert Carter, a reçu une pétition signée par les chefs et autorités des deux villes les plus importantes du pays des Jebus, qui lui demandent la permission d'imposer un droit d'entrée de 30 centimes par caisse de genièvre, et de 2 francs par baril de rhum sur les alcools importés chez eux, « attendu, » disent-ils, « que notre pays est complètement ruiné par suite de ce commerce, que nos enfants deviennent impotents et nos femmes stériles. » Sir Gilbert Carter a accordé la permission demandée et le nouveau tarif va entrer en vigueur. En échange de cette autorisation, les Jebus se sont engagés à aider de leur mieux les constructeurs du chemin de fer de Lagos, qui est actuellement en projet, dans le cas où il passerait sur leur territoire.

A la 44^e réunion annuelle de la Chambre de commerce de Liverpool, qui a eu lieu

en présence de plusieurs membres de la Chambre des Communes, le président de la chambre de commerce rappelant les efforts énergiques de la section africaine pour sauvegarder les intérêts britanniques dans l'Afrique occidentale, a exprimé son regret de ce que le gouvernement persistât à faire la sourde oreille aux plaintes portées contre la Compagnie royale du Niger. « On nous répond, » a-t-il dit, « que nous n'avons fait valoir aucun argument concluant pour prouver qu'une infraction à la charte avait été commise : mais le fait qu'il existe un monopole complet dans les territoires administrés par la Compagnie, quoique la charte déclare nettement qu'il n'y en aura pas, est la preuve la plus irréfutable qu'on puisse avancer. »

Le *Mandingo*, steamer de l'African Steamship Company, a pris à Liverpool 42 personnes de couleur, hommes, femmes et enfants venus d'Atlanta dans l'état de Géorgie. Ils étaient accompagnés par le Rev. B. Gaston de Libéria. Le gouvernement de la république leur a garanti 14 lots de terrain et des subsistances pour trois mois. D'autres groupes de noirs d'Amérique sont attendus prochainement à Libéria.

Le commandant Decœur, chargé par le sous-secrétaire d'État pour les colonies d'une mission dans l'arrière-pays du Dahomey est rentré à Kotonou rapportant de nombreux traités conclus avec les principaux chefs du territoire Bariba, notamment avec le roi Savalou. Le roi Baguidi lui a confié un de ses fils en le priant de le faire instruire dans la langue française.

M. Léon Fabert, qui avait été chargé d'une mission d'exploration dans le Sénégal et dans le Sahara occidental, a dû rentrer à St-Louis assez sérieusement malade pour devoir, temporairement, renoncer à son expédition. Il est attendu en France vers la fin d'avril.

Le gouverneur de la Gambie anglaise, M. B. B. Llewellyn, résidant à Sainte-Marie de Bathurst, a reçu la visite de quinze chefs indigènes, venus pour lui exprimer le désir d'être placés sous l'autorité de la reine d'Angleterre. En conséquence, il a annexé à l'empire britannique le territoire connu sous le nom de Foreign-Combo, bande de terre longeant l'Atlantique, au sud de la rivière Gambie, avec deux localités principales, Birkama et Goujour. Il s'étend à 50 ou 60 kilomètres de Bathurst et confine aux frontières du territoire français de la Casamance.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Le *Standard* a reçu communication du rapport adressé, le 1^{er} janvier, de la station de **Machako**, par M. John Ainsworth, à l'administrateur de l'**Imperial British East Africa Company** à Mombas. Nous lui empruntons ce qui se rapporte à l'esclavage dans la région dont Machako est le centre, à moitié chemin entre la côte et l'Ou-Ganda. Elle porte le nom d'Ou-Kambani et est habitée par les Wa-Kamba, qui, dit M. Ainsworth, vivant très près des Masai, étaient constamment